



espèce (ici l'homme en l'occurrence) n'a le droit de dominer les autres. Et pour lui, le combat pour la libération des animaux est le prolongement du combat de libération des Noirs, des femmes, des minorités diverses, qui tous, luttèrent contre la prétention d'une partie des hommes de pouvoir dominer les autres. Son antisépécisme, refusant à l'homme une primauté en soi, peut avoir des conséquences éthiques délicates. Une question - théorique- est posée : s'il faut sacrifier un être vivant, qui faut-il choisir entre un homme réduit à l'état végétatif et sans espoir de guérison ou un grand singe qui garde toutes ses facultés cognitives et d'émotions ? Pour Peter Singer, il faut garder le singe.

Elisabeth de Fontenay est "*spéciste*". Pour elle, il y a eu un saut qualitatif avec l'homme, par le langage "performatif", qui peut impliquer une action, une action politique par exemple. Mais ceci étant dit, elle est tout aussi claire dans sa volonté de donner des droits à des animaux qui ne peuvent plus, en droit, être liés à des choses, des objets marchands. Ces animaux pourraient avoir des droits (sans devoirs) de "*patients moraux*" comme en ont les enfants ou les handicapés.

Ce combat législatif est très lent. Ce n'est qu'en 1963 que la cruauté sur un animal est devenue un délit et ce n'est qu'en 1997, par le traité d'Amsterdam, que les animaux ne sont plus rangés dans la rubrique "*marchandises et produits agricoles*" mais qu'on exige dorénavant "*le respect des animaux en tant que créatures douées de sensibilité.*" Il a fallu bien du temps pour arriver à cela. Léonard de Vinci écrivait déjà qu'un jour viendrait où tuer un animal sera pointé du doigt et considéré tel un assassinat.

Le livre est riche de dizaines de citations frappantes. Telle celle d'Ovide qui disait : "*Quel mal a fait le bœuf, cet animal sans ruse ni malice, inoffensif, ingénu, fait pour supporter les fatigues ? Oui, vraiment, c'est un ingrat, indigne des présents de la terre, celui qui peut égorger son laboureur à peine délivré du poids de la charrue recourbée, et trapper de la hache ce cou usé par le travail, après s'en être servi tant de fois pour retourner le dur terrain de son champ et pour préparer ses moissons*". Ou Marguerite Yourcenar qui écrivait : "*C'est déjà un gain immense de s apercevoir que la vie n'est pas seulement incluse dans la forme à laquelle nous sommes accoutumés à vivre. Et, puis, il y a toujours pour moi, cet aspect bouleversant de l'animal qui ne possède rien, sauf la vie, que si souvent nous lui prenons*".

Ou Lévi-Strauss qui a écrit : "*En s'arrogeant le droit de séparer radicalement l'humanité de l'animalité, en accordant à l'une tout ce qu'il retirait à l'autre, l'homme occidental ouvrait un cycle maudit. La même frontière, constamment reculée, a servi à écarter des hommes d'autres hommes et à revendiquer, au profit de minorités toujours plus restreintes, le privilège d'un humanisme corrompu, aussitôt né, pour avoir emprunté à l'amour-propre son principe.*"

Ce sont les soi-disant nécessités économiques, nécessités de l'expérimentation scientifique et les habitudes alimentaires qui s'opposent aux changements. Le livre pointe aussi le rôle du catholicisme. La question de la souffrance animale s'est, en effet, posée au Moyen Âge : les animaux n'ayant pas été chassés du paradis, ils n'ont pas la liberté de l'homme. Alors, si Dieu est bon et tout-puissant, pourquoi laisse-t-il les animaux souffrir ? La réponse fut claire : les animaux dès lors ne peuvent pas souffrir, par définition, sinon, ils nient en quelque sorte Dieu. Leur apparente souffrance n'est qu'un réflexe sans conscience. C'est sur base de cela que Descartes expliqua que les animaux n'étaient que des machines.

Guy Duplat

Les animaux aussi ont des droits Boris Cyrulnik, Elisabeth de Fontenay, Peter Singer Seuil 275 pp., env. 19 €